



DELIB 52-2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 15 octobre 2024 à 20h30**

L'an deux mille vingt et quatre et le dix Octobre à 20h38, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Evelyne ROUANET, Emeline PAGES et Messieurs Francis LEDOUX, Simon SAFFORES, Cédric GARCIA.

Excusés : Adrien STOLDICK pouvoir à Simon SAFFORES, Nadège BOUYASSE, Jean-Luc IMART

Retards : M. Cédric GARCIA.

Secrétaire de séance : Mme Emeline PAGES

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : Délibération sur le rapport d'activité de la Communauté de Communes 2023

Mme le Maire annonce que le rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes a été transmis avec les convocations.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'approuver ce rapport.

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET